



Déroulement d'une enquête

Par **Sophis**, le **01/08/2009** à **00:38**

Bonjour,

Je souhaite porter plainte contre un homme pour des faits datant d'il y a 7ans (tentative de meurtre).

Je me pose beaucoup de questions sur le déroulement de l'enquête. Qui décide s'il y a enquête ou non? Qui prévient de la suite donnée au dépôt de plainte? Combien de temps après le dépôt de plainte, l'enquête commence (en moyenne je suppose que cela dépend des cas...)? Je souhaite que certaines personnes de mon entourage ne soient pas au courant de mes démarches, est-ce que je peux éviter qu'elles soient interrogées (surtout qu'elles ne sont pas directement impliquées)? Et enfin dernière question: Combien de temps dure en moyenne une enquête?

Merci par avance pour toutes les réponses qui pourront m'être apportées.

Par **Loto**, le **03/08/2009** à **14:52**

Bonjour

A partir du moment que votre plainte est recevable(acceptée par les forces de l'ordre) il y a déclenchement d'une enquête.

Le procureur décide de la suite à donner à la plainte.

Si les faits sont simples,les flics commencent immédiatement l'enquête.

Si les faits sont complexes(ce qui semble être votre cas) la procureur va ouvrir une instruction(enquête plus approfondie qui sera menée par un juge d'instruction).

Si les personnes de votre entourage n'ont pas de témoignage à donner,je ne pense pas qu'on les interroge.

Il n'y a pas vraiment de durée pour les enquête:cela dépend de la gravité de l'infraction,de la personne qui l'a commise,de la victime(mieux vaut être fils de président).

Par **Sophis**, le **03/08/2009** à **22:56**

Bonjour,

Je tiens à vous remercier pour la rapidité et la clarté de votre réponse.